

Schéma de promotion

DES ACHATS RESPONSABLES

DE LORIENT AGGLOMÉRATION

2023 > 2027



LORIENT
AGGLOMÉRATION

www.lorient-agglo.bzh

Octobre 2023



SOMMAIRE

Le SPAR C'est quoi ? Pourquoi ?	6
Le SPAR Comment ?	10
ENJEU N°1	12
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET PROTECTION DE LA SANTÉ	
1 Réduire l'empreinte écologique et les impacts sanitaires de nos achats	
2 Développer les achats en économie circulaire	
3 Satisfaire le juste besoin	
ENJEU N°2	16
RENFORCEMENT DES ACHATS INCLUSIFS	
1 Renforcer l'insertion des personnes éloignées de l'emploi	
2 Identifier les marchés pouvant être réservés	
3 Accompagner le développement des considérations sociales dans les marchés	
ENJEU N°3	20
PERFORMANCE ET ORGANISATION	
1 Optimiser la performance économique des achats	
2 S'organiser en faveur d'un achat responsable	
ENJEU N°4	23
DES ACHATS AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DU TERRITOIRE	
1 Développer la communication auprès des acteurs économiques du territoire	
2 Faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique	
3 Soutenir l'innovation sur le territoire	

SPAR

POURQUOI ?

Territoire engagé en matière de développement durable

Dès 2002, le territoire de Lorient Agglomération s'engage en faveur du développement durable et adopte une charte pour l'environnement et le développement durable. C'est dans ce cadre que l'agglomération met en place la collecte séparée des biodéchets en 2003.

En 2012, l'établissement définit son Agenda 21 et son premier plan climat (2012-2021), affirmant sa volonté de structurer plus encore son action en faveur de l'environnement. Plus récemment, en 2018, Lorient Agglomération a conclu un marché global de performance d'une unité de valorisation de biogaz, technologie innovante, qui permet la transformation en énergie renouvelable des gaz émis par les déchets.

Pour accompagner cette politique vertueuse et permettre des investissements innovants en faveur de la protection de l'environnement, Lorient Agglomération s'appuie sur la commande publique. Il s'agit désormais d'aller plus loin, en introduisant la transition écologique au cœur du processus d'achat.

C'EST QUOI ?

Le Schéma de Promotion des Achats Responsables constitue le document structurant de la politique achat de Lorient Agglomération. Il fixe les grandes orientations en matière d'achat durable et responsable de l'établissement.

À travers ce schéma, la commande publique favorise l'inclusion, accompagne la transition écologique du territoire tout en contribuant à la dynamique de l'économie locale.

Le SPAR sera décliné dans une feuille de route annuelle.



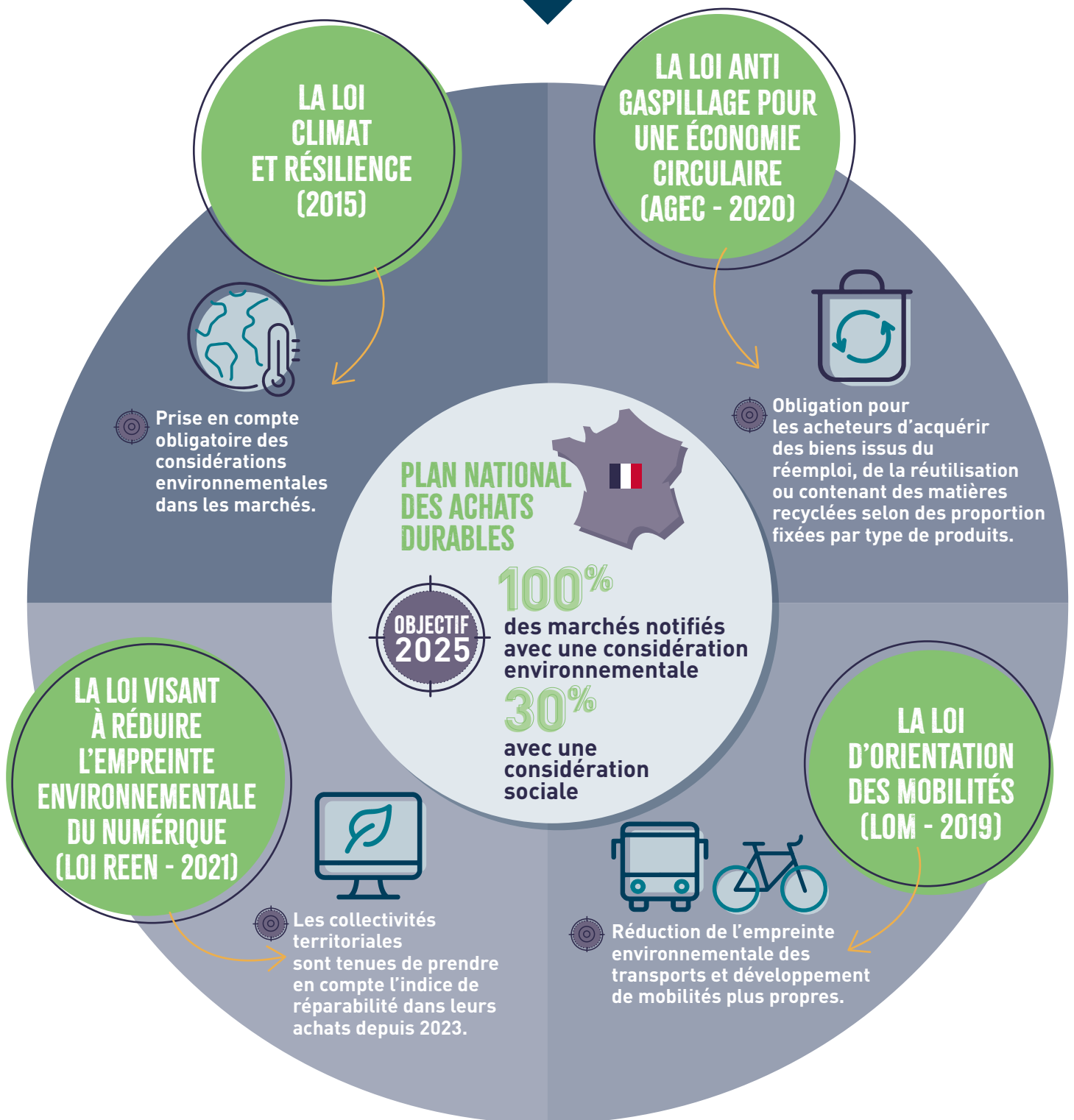
Démarche de politique achat responsable enclenchée

Lorient Agglomération a engagé une dynamique de structuration de sa politique achat, véritable pierre angulaire des actions conduites en maîtrise d'ouvrage. Dès 2019, une centrale d'achat communautaire est créée, avec pour vocation le développement de la coopération, le partage des expériences ainsi que la mutualisation des moyens et des besoins des adhérents. En 2020, la Cellule achats est créée, un Comité de Pilotage composé des élus délégués à la transition énergétique, au développement économique et à l'économie sociale et solidaire, est constitué. La mission de ce comité est de fixer les orientations d'une politique achat durable, sous la responsabilité de la vice-présidente en charge de l'achat public.

La transversalité de la politique achat fait du SPAR un document qui s'inscrit au cœur des politiques publiques menées par l'agglomération.

UNE DÉMARCHE RÉGLEMENTAIRE

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire, complétée par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, impose aux collectivités et établissements dont le montant des achats est supérieur à 50M€HT, d'adopter un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables. Parallèlement, de nombreux textes de lois imposent de nouvelles normes d'achats.



Le SPAR constitue pour l'agglomération une opportunité de développer une politique achat responsable dont l'ambition est de :

- > Inscrire l'achat public durable au cœur des politiques publiques menées à Lorient Agglomération
- > Faire de la commande publique un levier pour l'insertion, la transition écologique, et le développement économique du territoire.
- > Aboutir à un achat plus performant dans un souci d'efficience de la dépense publique
- > Créer une culture commune de l'achat public responsable, portée par la Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat et partagée par l'ensemble des directions ressources et opérationnelles
- > Inciter nos parties prenantes à s'engager dans cette démarche responsable

PROJET DE TERRITOIRE

MON TERRITOIRE

AXE 1



VIVRE ENSEMBLE

- Un territoire pour tous
- Un territoire responsable qui agit en faveur du cadre de vie et de la santé de ses habitants

AXE 2



RAYONNER

- Un territoire attractif au bénéfice de l'emploi
- Un territoire à l'économie innovante, stimulée par ses filières d'excellence

AXE 3



TRANSFORMER

- Un territoire qui s'organise pour répondre au changement climatique
- Un territoire exemplaire en matière de transition écologique et énergétique

AXE 4



COOPÉRER

- Un territoire qui impulse la solidarité communautaire

PLANS DE RESILIENCE ENERGIE & EAU

DES ACHATS POUR ÉCONOMISER LES RESSOURCES.



HANDICAP INNOVATION TERRITOIRE (HIT)

DES ACHATS PLUS INCLUSIFS

Prise en compte du besoin usager



SCHÉMA TERRITORIAL DU NUMÉRIQUE

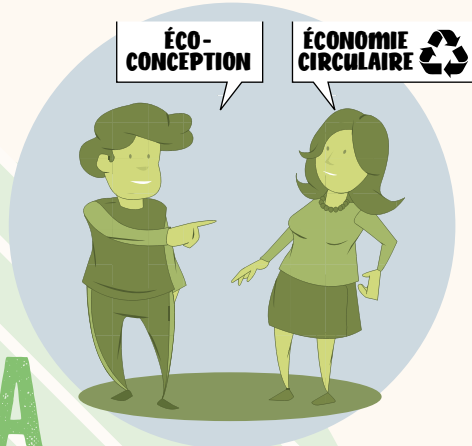
DES ACHATS NUMÉRIQUES RESPONSABLES



LE SCHEMA DE PROMOTION RESPONSABLE AU CŒUR DES POLITIQUES DE LORIENT AGGLOMERATION

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITOIRE

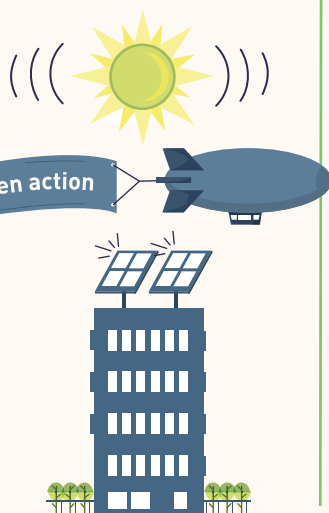
DES ACHATS POUR S'ADAPTER
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



HÉMA
N DES ACHATS
SABLES
UR DES
PUBLIQUES
GLOMÉRATION

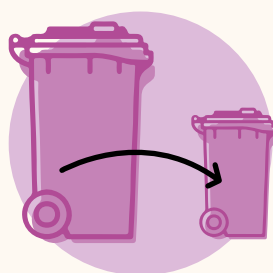
PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

DES ACHATS EN FAVEUR
DES CONSTRUCTIONS
DURABLES



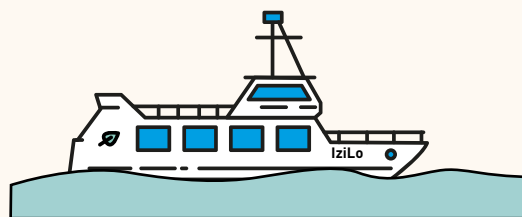
PLAN LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

DES ACHATS EN FAVEUR DE
LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



PLAN DES MOBILITES

DES ACHATS EN FAVEUR
DES ALTERNATIVES
À L'AUTOSOLISME



LE SPAR COMMENT ?

Son élaboration, une démarche collaborative :

Les directions prescriptrices ont été associées à l'élaboration du SPAR. Ce travail a permis d'établir un premier diagnostic de l'achat durable au sein de l'établissement, de recenser, partager et valoriser les bonnes pratiques pour aller vers un achat plus responsable.

Le CODIR a plus particulièrement été associé sur le sujet des indicateurs de suivi du schéma. En parallèle, le projet de SPAR a été partagé avec les organismes extérieurs (Mission locale, Organisations consulaires, Agence de développement économique, CRESS...). L'enjeu étant de travailler avec eux dans la phase opérationnelle du schéma.

L'animation et le suivi du Schéma : une démarche collective

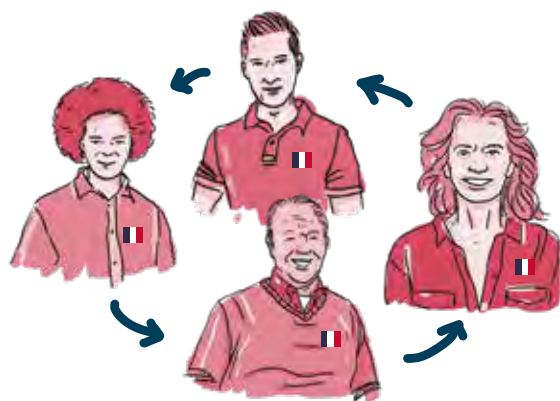
LE COMITÉ POUR UN ACHAT RESPONSABLE

OBJECTIFS

- Fixe les orientations stratégiques en matière d'achat responsable pour l'année à venir.
- Analyse le bilan et l'évaluation des actions menées au travers du SPAR sur l'année écoulée

COMPOSITION

Piloté par la Vice-présidente en charge des ressources humaines et de l'achat public avec l'implication des Vice-présidents en charge de la transition écologique et en charge du développement économique et de l'emploi ainsi que du conseiller délégué en charge de la formation et de l'économie sociale et solidaire (ESS). Avec le concours du Pôle Ressource de Lorient Agglomération.

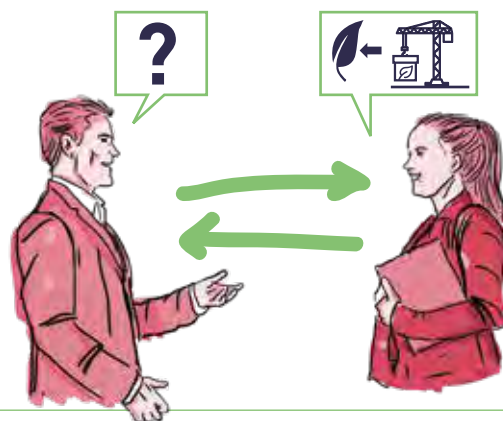


LES GROUPES POUR LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DU SPAR

OBJECTIFS

Les groupes d'acheteurs élaborent la déclinaison opérationnelle selon les orientations stratégiques fixées par le comité.

⚙️ Pilotage Cellule achat.

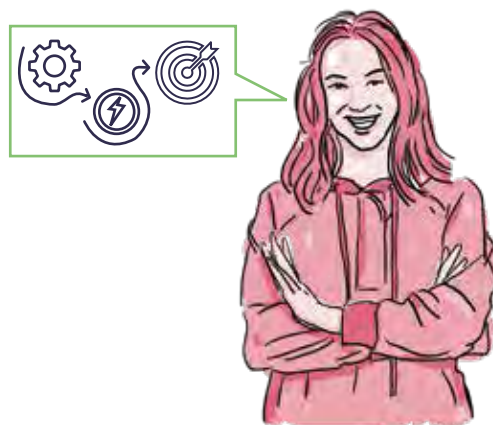


LA CHARGÉE DE MISSION ACHAT PUBLIC

OBJECTIFS

Accompagne les services dans la mise en œuvre opérationnelle, la construction et le déploiement des outils ainsi que le suivi et l'évaluation au quotidien du SPAR.

Elle assure également la coordination de la politique achat en lien avec les partenaires extérieurs.



OBJECTIF
▶ 1 ◀

Réduire l'empreinte écologique et les impacts sanitaires de nos achats

OBJECTIF
▶ 2 ◀

Développer les achats en économie circulaire

OBJECTIF
▶ 3 ◀

Satisfaire le juste besoin

9
actions

Renforcer l'insertion des personnes éloignées de l'emploi

OBJECTIF
▶ 1 ◀

Identifier les marchés pouvant être réservés

OBJECTIF
▶ 2 ◀

Accompagner le développement des considérations sociales dans les marchés

OBJECTIF
▶ 3 ◀

9
actions

ENJEU 1

TRANSITION ECOLOGIQUE ET PROTECTION DE LA SANTE

ENJEU 2

RENFORCEMENT DES ACHATS INCLUSIFS

ENJEU 3

PERFORMANCE ET ORGANISATION

ENJEU 4

DES ACHATS INNOVANTS AU SERVICE DU TERRITOIRE

OBJECTIF
▶ 1 ◀

Optimiser la performance économique de nos achats

Développer la communication auprès des acteurs économiques du territoire

OBJECTIF
▶ 1 ◀

OBJECTIF
▶ 2 ◀

S'organiser en faveur d'un achat responsable

6
actions

Faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique

OBJECTIF
▶ 2 ◀

Soutenir l'innovation sur le territoire

OBJECTIF
▶ 3 ◀

7
actions

SYNTHÈSE DU SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS RESPONSABLES DE LORIENT AGGLOMÉRATION

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET PROTECTION DE LA SANTÉ

Lorient Agglomération souhaite s'engager dans une dynamique vertueuse en adéquation avec son projet de territoire et son plan climat air énergie territorial (PCAET).

La commande publique est un levier puissant pour participer à l'atténuation d'émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit de :

- Mener des actions en faveur de la réduction de l'empreinte écologique et des impacts sanitaires de nos achats, de la préservation de nos ressources et du recours à des matériaux durables en lien avec l'économie circulaire.
- Intégrer dans nos achats le respect des espaces naturels et de la biodiversité, l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction de nos déchets.
- Nous questionner sur la satisfaction du juste besoin en lien avec les notions d'économie de la fonctionnalité et de coopération.





RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE ET LES IMPACTS SANITAIRES DE NOS ACHATS

CONTEXTE | BONNES PRATIQUES | RÉALISATIONS EN COURS

- ▶ **Objectif de Plan National des Achats Durables 2022-2025 – 100% des marchés comprenant une considération environnementale.**
- ▶ **53 % de marchés de Lorient Agglomération comportent une considération environnementale.**
- ✔ **Mobilité durable : acquisition de bus au GNV et Hydrogène - création : station de distribution GNV et Hydrogène.**
- ✔ **Construction durable d'un bâtiment dédié à la course au large : Labellisation E+C-.**
- ✔ **Verdissement progressif de la flotte de BOM dans le cadre du renouvellement du marché de collecte.**

ACTION 1 Introduire des considérations environnementales dans tous nos marchés pour lutter contre le réchauffement climatique et préserver la santé

- ⊗ **Développer** le sourçage pour mieux connaître le marché fournisseur et sa capacité à répondre sur ces exigences environnementales
- ⊗ **Capitaliser** sur les bonnes pratiques, multiplier les Retours d'Expériences (REX) pour opérer, avec les services, une déclinaison opérationnelle en lien avec nos segments d'achats (création d'un référentiel de clauses)
- ⊗ **S'assurer** de la mise en place des moyens de contrôle de la bonne exécution des clauses de développement durable.

ACTION 2 Prendre en compte la préservation des ressources

- ⊗ **Privilégier** les achats à faible consommation d'énergie dans la rédaction des cahiers des charges (indicateurs de performance des installations et matériels).
- ⊗ **Intégrer**, dès la définition du besoin, la maîtrise énergétique sur les projets de construction ou de réhabilitation et sur les achats de matériels.
- ⊗ **Inclure** des conditions d'exécution relatives à la préservation de la biodiversité et à la gestion de l'eau (période de chantier adaptée, prise en compte des nuisances, récupération des eaux de pluies, gestion raisonnée de l'eau sur les chantiers, formations aux éco-gestes...).

ACTION 3 Développer le recours aux pratiques et matériaux durables dans la définition du besoin

- ⊗ **Etablir** des diagnostics pré opérationnels : matériaux bio/géo sourcés dans le cadre de projets de réhabilitation ou de construction.
- ⊗ **Identifier** des projets phares et expérimenter des chantiers exemplaires avant d'envisager une généralisation.
- ⊗ **Développer** le sourçage pour connaître les matériaux existants proposés par les fournisseurs.
- ⊗ **Rédiger** les critères pour intégrer des notions d'éco-conception dans les marchés de maîtrise d'oeuvre (MOE).

Indicateurs	2022	Cible 2027
Part de marchés avec une dimension environnementale	53%	100%
Acteurs Internes	Acteurs externes	
Directions opérationnelles Direction Nature Santé Environnement (DNSE) Mission sobriété et transition énergétique (MSTE) Mission Plan Climat, Risques, Résilience (MPCRR) Cellule Achats	Réseau acheteurs de commande publique durable (Reseco) Agence de la transition écologique (ADEME)	
Domaines d'activités : tous		
Focus : déchets - réseaux - infrastructures - bâtiments - espaces verts - moyens généraux		

OBJECTIF 2

DÉVELOPPER DES ACHATS EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

CONTEXTE | BONNES PRATIQUES | RÉALISATIONS EN COURS

- ▶ **Loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC - 2020) : fixe par familles de produits, la part des achats publics devant être issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage.**
- ▶ **Pratique Lorient Agglomération depuis plus de 20 ans : pneus réchappés, réparation et réutilisation des pièces détachées issues de Bennes à Ordures Ménagères réformées.**
- ✓ **Achats de véhicules d'occasion.**
- ✓ **Marchés de fournitures administratives : réduction des emballages /globalisation des commandes.**
- ✓ **Marché réservé de matériels informatiques reconditionnés en centrale d'achat.**

ACTION 1 Développer le recyclage, le réemploi et la réutilisation dans l'acte d'achat et soutenir la filière locale

- ⊗ **S'interroger** systématiquement sur les familles d'achats concernées par la loi AGEC.
- ⊗ **Développer** le sourçage, notamment auprès des acteurs de l'ESS pour mieux identifier l'offre existante.
- ⊗ **Rédiger** des clauses sur le réemploi des matériaux dans le cadre de marchés de travaux (construction durable - réhabilitation / infrastructures).
- ⊗ **Demander** aux fournisseurs les statistiques en lien avec la loi AGEC sur les dépenses n-1.

ACTION 2 Réduire les impacts des déchets générés par nos achats

- ⊗ **Supprimer/ Limiter** les emballages et privilégier les emballages recyclables sur nos achats.
- ⊗ **Inscrire** dans les achats de prestations événementielles la limitation ou réduction des emballages (vaisselle recyclable, tri des déchets...).
- ⊗ **Rédiger** des clauses ou charte sur la traçabilité des déchets dans le cadre des marchés de travaux.
- ⊗ **Rédiger** des clauses sur la prise en compte des émissions de gaz à effets de serre (GES) dans les achats réalisés par Lorient Agglomération (logistique urbaine, déplacements...).

ACTION 3 Se questionner sur la fin de vie des biens/équipements et développer les ventes d'occasions

- ⊗ **Intégrer**, dès la définition des besoins, la notion de cycle de vie et notamment de fin de vie des équipements ou des biens.
- ⊗ **Insérer** un indice de réparabilité /durabilité sur les achats identifiés par la loi AGEC.
- ⊗ **Recenser et identifier** les biens de l'établissement pour les filières du don / du réemploi/ de la réutilisation / du recyclage ou de la revente sur sites d'enchères.

Indicateurs	2022	Cible 2027
Part des achats de biens issus du recyclage, de la réutilisation ou du réemploi sur les segments d'achats identifiés AGEC	/	Selon obligations réglementaires
Acteurs Internes	Acteurs externes	
Directions opérationnelles Direction Prévention et valorisation des déchets (DPVD) Direction Architecture Maintenance Services Intérieurs (DAMSI) Cellule Achats	Réseau acheteurs de commande publique durable (Reseco) Agence de la transition écologique (ADEME)	
Domaines d'activités : tous		
Focus : infrastructures - bâtiments - moyens généraux		

OBJECTIF 3

SATISFAIRE LE JUSTE BESOIN

CONTEXTE | BONNES PRATIQUES | RÉALISATIONS EN COURS

- ▶ **Loi AGEC** : fixe par familles de produits, la part des achats publics devant être issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage
- ✓ **Travail en cours** avec les directeurs des services techniques des communes membres sur les possibilités de mutualisations à l'échelle de l'agglomération.
- ✓ **Pratique interne** : mutualisations des biens entre service => à développer.
- ✓ **Procédure de marchés globaux de performance.**

ACTION 1 S'interroger sur l'opportunité de l'achat et les solutions pour satisfaire le besoin

- ⊗ **Réfléchir** aux possibilités de mutualisations en interne / en externe (coopération intercommunale notamment).
- ⊗ **Privilégier** la durabilité des achats (maintenance / garanties) / allongement de durée de vie des matériels/ location.
- ⊗ **Dimensionner** le besoin pour tendre vers la sobriété, éviter la surconsommation / sous qualité et sur qualité.

ACTION 2 Définir le besoin en terme de performance à atteindre ou d'exigences fonctionnelles

- ⊗ **Former** les services à l'expression et à la détermination du besoin formulées en termes de performance à atteindre ou d'exigences fonctionnelles.
- ⊗ **Analyser** systématiquement les cahiers des charges sous l'angle de performance à atteindre ou d'exigences fonctionnelles.
- ⊗ **S'inspirer** des segments d'achats plus avancés sur ces sujets (énergie – informatique) pour reproduire la méthode sur d'autres segments d'achats.

ACTION 3 Introduire les notions d'économie de la fonctionnalité et de la coopération dans nos achats

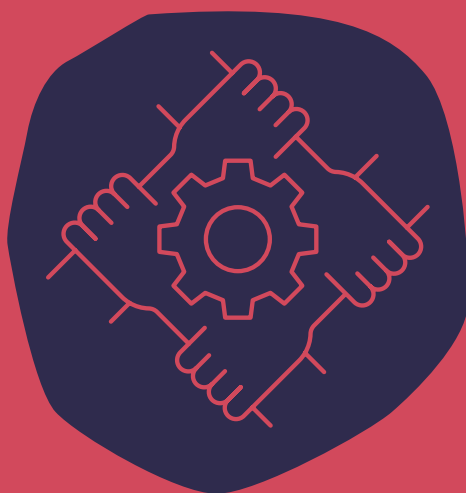
- ⊗ **Sensibiliser** aux notions d'économie de la fonctionnalité et de coopération.
- ⊗ **Identifier** les segments d'achats pouvant intégrer des solutions de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

Indicateurs	2022	Cible 2027
Nombre de marchés formalisés avec performance à atteindre exprimée ou exigences fonctionnelles	/	Pas de cible
Acteurs Internes	Acteurs externes	
Directions opérationnelles MSTE Direction Numérique et Territoire Intelligent (DNTI) Cellule Achats	Communes du territoire Organismes de formations	
Domaines d'activités : tous		
Focus : bâtiments - moyens généraux - véhicules		

RENFORCEMENT DES ACHATS INCLUSIFS

Lorient agglomération poursuit son engagement en faveur de l'insertion des publics éloignés de l'emploi et notamment, issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il est question ici de :

- Promouvoir l'insertion par l'activité économique, l'intégration des publics en situation de handicaps mais aussi l'égalité entre les femmes et les hommes, par le biais d'outils contractuels, par la sensibilisation et par la formation.
- Développer un accompagnement en interne pour la prise en compte des considérations sociales au travers nos achats.
- Soutenir les fournisseurs pour qu'ils s'orientent vers une démarche responsable.





RENFORCER L'INSERTION DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

CONTEXTE | RÉALISATIONS EN COURS

- ✓ L'intégration de clauses sociales dans les marchés de travaux est quasi systématique à Lorient Agglomération, en revanche les marchés de fournitures ou de prestations intellectuelles contiennent rarement une clause relative à l'insertion.
- ✓ 57 682 heures d'insertion en 2022 à Lorient Agglomération.
- ✓ Mise en place d'une procédure entre la facilitatrice/eur de la mission locale et les directions prescriptrices : mieux identifier le rôle de chacun.

ACTION 1 Développer les clauses sociales dans les marchés de fournitures et de prestations intellectuelles

- ⊗ **Identifier**, en lien avec la Mission locale, les achats de prestations de services ou de fournitures susceptibles de comporter de telles clauses.
- ⊗ **Etablir** avec la Mission locale une fiche pratique concernant les clauses sociales dans les achats de prestations intellectuelles.
- ⊗ **Partager** la programmation des achats avec les plateformes Inclusion/ESS.

ACTION 2 Diversifier les profils bénéficiaires des clauses sociales

- ⊗ **Identifier** avec la Mission locale des achats permettant d'introduire des clauses pour favoriser le recours à des publics féminins et des seniors.
- ⊗ **Interroger** les entreprises, dans le cadre de sourçages, sur leur capacité à accompagner la diversification des profils.

ACTION 3 Introduire des critères d'attribution en matière d'insertion sociale

- ⊗ **Expérimenter** l'introduction de critère d'attribution en matière de qualité d'insertion sur des projets majeurs et sur des segments d'achats à identifier (prestations de nettoyage, prestations de sécurité...).
- ⊗ **Développer** des outils d'analyse et des cadres de réponse adaptés sur le critère d'attribution en matière d'insertion.

Indicateurs	2022	Cible 2027
Nombre d'heures par contrat et par profil (sources : Mission locale) femmes et séniors	/	Pas de cible
Nombre d'heures d'insertion sur les marchés classiques (hors marchés réservés)	57 682 heures	70 000 heures
Acteurs Internes	Acteurs externes	
Directions opérationnelles Cellule Achat	Mission Locale Réseaux pour l'emploi Pays de Lorient	
Domaines d'activités : tous		
Focus : moyens généraux - prestations intellectuelles		

OBJECTIF 2

IDENTIFIER LES MARCHÉS POUVANT ÊTRE RÉSERVÉS

CONTEXTE | BONNES PRATIQUES | RÉALISATIONS EN COURS

- ✓ Le code de la commande publique offre la possibilité de réserver des marchés en direction du secteur protégé/adapté, de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire.
- ✓ Marchés réservés : entretien d'espaces verts, de chemins de randonnées.

ACTION 1 Communiquer la programmation des achats auprès des organisations associatives et consulaires

- ⊗ **Présentation** de la programmation des achats lors de la réunion annuelle organisée par Pôle emploi - Travailler sur une programmation des achats ciblés auprès de ces structures.
- ⊗ **Réflexion** autour du sourçage inversé pour le référencement des structures auprès de Lorient Agglomération.

ACTION 2 Renforcer la connaissance des structures du territoire et systématiser en local le sourçage sur ces segments en amont des consultations

- ⊗ **Communiquer** auprès des directions pour utiliser la plateforme de l'état « Le marché de l'inclusion » et échanger avec les structures relais pour mieux connaître les domaines d'activités couverts.
- ⊗ **Cartographier et valoriser** les structures de l'insertion et leurs compétences auprès des prescripteurs.
- ⊗ **Adapter** l'allotissement et utiliser la commande directe pour les marchés inférieurs. à 40 000€ HT (100 000 €HT selon le segment).
- ⊗ **Systématiser** le sourçage auprès de ces structures.

ACTION 3 Développer les marchés réservés tout en préservant un équilibre avec les structures classiques

- ⊗ **Réaliser** du sourçage pour identifier les secteurs pouvant être réservés.
- ⊗ **Améliorer** la connaissance du tissu économique local pour permettre de décider de réserver ou non les marchés.

Indicateurs	2022	Cible 2027
Part des marchés réservés	/	Pas de cible
Part des dépenses annuelles réalisées auprès des structures de l'ESS	3,39%	Pas de cible
Acteurs Internes	Acteurs externes	
Directions opérationnelles Cellule Achats	Mission locale Pôle emploi Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Bretagne (CRÉSS Bretagne) Réseau Economique des Etablissements ou service d'Aide par le Travail et Entreprises Adaptées (Réseau GESAT)	
Domaines d'activités : tous		
Focus : moyens généraux - espaces verts - ressources humaines		

OBJECTIF 3

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES CONSIDÉRATIONS SOCIALES DANS NOS MARCHÉS

CONTEXTE | BONNES PRATIQUES | RÉALISATIONS EN COURS

- ✓ **Intégrer des considérations sociales revient pour l'acheteur à prendre en compte la dimension sociale dans la définition de son besoin par différents leviers juridiques .**
 >> Le lien avec l'objet ou les conditions d'exécution du marché doit être préservé.
- ✓ **Le droit européen encourage les acheteurs à introduire des considérations se rapportant à l'égalité femmes-hommes dès lors que ces considérations se rapportent à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution.**

ACTION 1 Introduire des considérations sociales dans les conditions d'exécution de 30% des marchés et dans 100% des marchés formalisés.

- ⊗ **Analyser** la programmation achats au regard de l'objectif dimension sociale – se questionner sur les dispositifs existants à intégrer au marché (prise en compte de l'accessibilité des usagers, égalité femme-homme...).
- ⊗ **Rappeler** les obligations concernant l'égalité femme-homme et le principe de la lutte contre les discriminations et l'égalité des chances dans les documents de la consultation. Réflexion pour intégrer des clauses et critères relatifs à l'égalité femme-homme.

ACTION 2 Accompagner les services pour favoriser l'intégration de considérations sociales dans nos achats

- ⊗ **Sensibiliser** les prescripteurs sur la dimension sociale dans les marchés publics en lien avec les acteurs de l'inclusion (Mission locale, CRESS...).
- ⊗ **Mise en place** d'un « kit achat inclusif » à destination des prescripteurs : dispositifs – contacts – sourçage, outils...
- ⊗ **Intégrer** la dimension sociale dans les conditions d'exécution et les critères en lien avec les directions (référentiel de clauses à dimension sociale).

ACTION 3 Accompagner les fournisseurs dans une démarche responsable

- ⊗ **Sensibiliser** lors des sourçages les entreprises à la prise en compte dans les marchés publics de la dimension sociale.
- ⊗ **Réfléchir** avec les organisations consulaires et fédérations professionnelles sur les dispositifs existants et envisager la rédaction d'une charte fournisseur responsable.

Indicateurs	2022	Cible 2027
Part des marchés avec une dimension sociale, tous et seulement formalisés	Tous : 28% Marchés formalisés : 15%	Tous : 30% Marchés formalisés : 100%
Acteurs Internes	Acteurs externes	
Directions opérationnelles Direction Développement Economique Local, Emploi et Innovation (DELEI) Cellule Achats / Service de la Commande publique	Mission Locale CRESS Association C2SOL (Pôle développement de l'ESS au Pays de Lorient) Organisations consulaires et professionnelles	
Domaines d'activités : tous		
Focus : marchés de services - marchés dans des secteurs « dits masculins »		

PERFORMANCE ACHAT ET ORGANISATION

Si la performance s'entend à la fois sur les aspects sociaux et environnementaux, c'est également au sens économique du terme qu'elle doit être au rendez-vous. Optimiser son acte d'achat pour veiller à la bonne gestion des deniers publics doit être une priorité. L'atteinte des objectifs en matière de développement durable et le déploiement des actions visées dans ce document implique de structurer une organisation pour s'assurer de la mobilisation des acteurs internes et externes.





OPTIMISER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DES ACHATS

CONTEXTE | BONNES PRATIQUES | RÉALISATIONS EN COURS

- ✓ La performance économique de l'achat revient à adapter ses besoins pour trouver des leviers budgétaires. La performance du fournisseur réside dans la qualité de la relation contractuelle et de la prestation réalisée.
- ✓ Montée en puissance du nombre de marchés en centrale d'achats (2021 : 3 / 2022 : 7 2023 : 12).
- ✓ Intégration du sourcing et de plans de progrès dans les marchés à forts enjeux : collecte des déchets, exploitation de l'unité de traitement des biodéchets...

ACTION 1 Lors de la définition du besoin, s'interroger systématiquement sur la stratégie achat et les leviers activables

- 🕒 **Identifier** les marchés à forts enjeux avec mise en place d'un accompagnement de la Cellule achats.
- 🕒 **Sur les marchés identifiés** à forts enjeux : déterminer l'étendu du besoin, réaliser le sourcing du marché fournisseur, le parangonnage (benchmarking) interne et externe, le coût complet (leviers activables) : standardisation, massification, stimulation la concurrence, connaissance des coûts, amélioration continue...
- 🕒 **Raisonner** en coût global dès la définition du besoin et évaluer le critère prix en prenant en compte les externalités.
- 🕒 **Construire** des outils internes pour développer l'analyse en coût global sur les marchés.

ACTION 2 Développer les marchés transversaux et en centrale d'achat

- 🕒 **Identifier** à partir de la cartographie des achats les besoins partagés entre les directions non couverts par un marché transversal pour permettre de rationaliser les procédures et favoriser un achat économiquement plus performant.
- 🕒 **Diagnostiquer** les modalités de fonctionnement des marchés transversaux existants.
- 🕒 **Collaborer** avec les directions prescriptrices et les adhérents à la centrale d'achat pour recenser les besoins - valoriser les actions des adhérents - développer la coopération, les retours d'expérience des uns et autres, la communication en interne et auprès des membres .

ACTION 3 Améliorer le suivi avec les fournisseurs

- 🕒 **Développer** des outils pour permettre aux directions prescriptrices de réaliser des revues de contrats régulières.
- 🕒 **Intégrer** des plans de progrès (imposés, partagés ou libres) dans tous les marchés supérieurs à 12 mois.
- 🕒 **Réaliser** le suivi des marchés en centrale d'achat pour les adhérents.

Indicateurs	2022	Cible 2027
Nombre de marchés transversaux	18	Pas de cible
Nombre de marchés actifs en centrale d'achat (isopérimètre)	12	30
Acteurs Internes		Acteurs externes
Directions opérationnelles Contrôle de gestion Cellule Achats		Réseaux d'acheteurs Adhérents de la Centrale d'Achat Lorient Agglomération
Domaines d'activités : tous		
Focus : bâtiments - moyens généraux - véhicules		

OBJECTIF 2

S'ORGANISER EN FAVEUR D'UN ACHAT RESPONSABLE

CONTEXTE | BONNES PRATIQUES | RÉALISATIONS EN COURS

- ✓ L'organisation et les pratiques doivent évoluer pour faire de l'achat responsable l'ADN de l'établissement.
- ✓ Poursuivre les petits déj' de la commande publique.
- ✓ En cours de réalisation : modification de la page intranet « achat responsable » : mise à disposition d'outils / liens utiles pour les services.
- ✓ Evolution de la fiche d'ouverture de marché pour accompagner les services sur « le dimensionnement du besoin ».

ACTION 1 Développer le partage de bonnes pratiques en interne, en externe et en particulier avec les adhérents de la Centrale d'Achat (CA)

- ⊗ **Créer** des groupes de travail autour de thématiques métiers (attentes, outils...).
- ⊗ **Valoriser** les bonnes pratiques en interne pour les reproduire.
- ⊗ **Favoriser** les temps d'échanges entre membres de la centrale achat (rencontre annuelle, relais Cellule achats, création d'un réseau acheteurs territoire Lorient Agglomération).
- ⊗ **Utiliser** les plateformes de partages des pratiques – développer le benchmark.

ACTION 2 Mettre en place un processus achat en interne et professionnaliser les acheteurs pour concourir à un achat performant

- ⊗ **Accompagner** les services pour clarifier le processus achat au sein de l'établissement.
- ⊗ **Développer** une procédure interne et des outils à destination des directions prescriptrices pour réaliser un sourcing / parangonnage.
- ⊗ **Sensibiliser** les prescripteurs à l'achat responsable : petits déj' de l'achat par thématique.
- ⊗ **Travailler** avec la DRHS à la construction d'un parcours achat responsable en lien avec le CNFPT.
- ⊗ **Proposer** des formations intra sur des thématiques précises (sourcing, bio/geo-matériaux, réemploi, recyclage, réutilisation...).

ACTION 3 Fiabiliser le recensement des besoins, renforcer le lien entre la préparation budgétaire et la planification des achats

- ⊗ **Accompagner** les directions dans le recensement de leurs besoins afin de fiabiliser les données.
- ⊗ **Adapter** l'outil de recensement des besoins pour faciliter l'analyse des données.
- ⊗ **Etablir** une nouvelle nomenclature achats.
- ⊗ **Travailler** sur la planification des achats en lien avec la préparation budgétaire et la PPI.

Indicateurs	2022	Cible 2027
Part des dépenses annuelles hors marchés	11,6% des dépenses en 2022	7%
Pourcentage du montant cumulé des avenants dans l'année par rapport au volume d'achats	9%	<9%
Nombre des agents prescripteurs d'achats formés à l'achat responsable	/	/
Acteurs Internes	Acteurs externes	
Directions opérationnelles Direction des Ressources Humaines et Sociales (DRHS) - DNTI - Cellule Achats	Adhérents de la Centrale d'Achat Lorient Agglomération Reseco Organismes de formations	
Domaines d'activités : tous		

DES ACHATS AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DU TERRITOIRE

Cet enjeu est consacré au dialogue entre le secteur économique et l'acheteur public et à l'utilisation du potentiel d'achats de l'agglomération pour faire appel aux compétences et savoir-faire de son territoire, notamment en termes d'innovation. L'impact de la commande publique dans l'économie n'est plus à démontrer, cependant, certaines entreprises évoquent encore des freins liés notamment à la complexité administrative des procédures de marchés publics. L'objectif est de permettre aux opérateurs économiques, et notamment aux PME, d'accéder plus facilement aux marchés, et de les accompagner pour aller vers la commande publique.



OBJECTIF 3

SOUTENIR L'INNOVATION SUR LE TERRITOIRE

CONTEXTE | BONNES PRATIQUES | RÉALISATIONS EN COURS

- ✓ **Marché global de performance pour l'installation d'une technologie innovante, qui permet la transformation en énergie renouvelable des gaz émis par les déchets pour ensuite être injectés dans le réseau de gaz naturel.**
- ✓ **Réalisation en cours : Eco-système hydrogène vert .**

ACTION 1 Identifier et recenser par segment d'achat les entreprises innovantes

- ⊗ **Réaliser** en lien avec l'agence Audélor, une veille sur les solutions innovantes sur le territoire par segment d'achat >>> cartographie des entreprises innovantes par segment d'achat.
- ⊗ **Réaliser** des sourçages en questionnant systématiquement les entreprises sur les solutions innovantes qu'elles peuvent proposer.
- ⊗ **Rencontrer** les fournisseurs dans les salons et réseaux des entreprises innovantes.

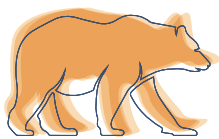
ACTION 2 Accompagner les entreprises innovantes vers la commande publique

- ⊗ **Organiser** des temps d'échanges autour des entreprises innovantes sur le territoire en lien avec Audélor.
- ⊗ **Utiliser** les souplesses du Code de la Commande Publique en matière de marché sans mise en concurrence pour recourir à des solutions innovantes.
- ⊗ **Partager** via Audélor les besoins innovants que Lorient Agglomération pourrait avoir pour développer l'offre.
- ⊗ **Encourager** le recours à la négociation et permettre l'utilisation des variantes.

ACTION 3 Devenir « référence » pour les entreprises innovantes

- ⊗ **Communiquer** sur les expérimentations innovantes réalisées à Lorient Agglomération en lien avec les entreprises prestataires.
- ⊗ **Communiquer** sur les approches innovantes des projets afin de mobiliser le tissu économique local.

Indicateurs	2022	Cible 2027
Part en valeur des marchés attribués à des entreprises innovantes du territoire	/	Pas de cible
Acteurs Internes	Acteurs externes	
Directions opérationnelles DELEI Cellule Achats / Service commande publique	Organisations consulaires Organisations professionnelles Audélor	
Domaines d'activités : tous		
Focus : énergie - mobilité - informatique		

**LORIENT AGGLOMÉRATION**

Esplanade du Péristyle
CS 20001
56314 LORIENT CEDEX
Tél 02 90 74 71 00

SITE INTERNET

www.lorient-agglo.bzh

COURRIEL

contact@agglo-orient.fr

EDITION

Octobre 2023

Directeur de la publication :

Président de Lorient Agglomération

Coordination éditoriale :

équipe de direction générale
et direction de la communication

Photographies :

p2 : Y. ZEDDA

p4 : Lorient Agglomération / N. SAINT-MAUR

Conception graphique, maquette, suivi :

Karbone Studio // Jean-Marc Le Port

Impression :

Sur papier recyclé

Lorient Agglomération - Esplanade du Péristyle - CS 20001 - 56314 LORIENT CEDEX

